



PNUE

SAICM/OEWG.1/4

Distr. : générale
5 octobre 2011



Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques

Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Première réunion

Belgrade, 15-18 novembre 2011

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

Mise en œuvre de l'Approche stratégique : évaluation de la mise en œuvre, examen et mise à jour de l'Approche stratégique, et orientations connexes

Préparatifs à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique

Note du secrétariat

Note de synthèse

1. L'une des fonctions de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques consiste à réviser périodiquement l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, conformément au paragraphe 24 de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique. À cet égard, deux de ses tâches consistent à « recevoir les rapports communiqués par toutes les parties prenantes concernées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique et diffuser, selon qu'il y a lieu, les informations », et à « évaluer la mise en œuvre de l'Approche stratégique afin d'apprécier les progrès réalisés par rapport à l'objectif de 2020 et de prendre des décisions stratégiques, d'assurer la programmation, de fixer les priorités et d'actualiser l'approche au besoin ».
2. À sa deuxième session, la Conférence a décidé qu'elle entreprendrait sa première évaluation officielle des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique à sa troisième session. À cette fin, elle a prié le secrétariat d'établir un rapport de référence pour la période 2006-2008 et un premier rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique au cours de la période 2009-2011 pour examen par le Groupe de travail à composition non limitée.
3. La présente note fournit un résumé des travaux entrepris par le secrétariat en vue d'établir le rapport de référence et le premier rapport d'activité demandés par la Conférence, ainsi qu'une vue d'ensemble des principales conclusions des rapports à ce jour. Le rapport de référence lui-même est présenté dans le document SAICM/OEWG.1/INF/1, tandis qu'une version préliminaire du premier rapport d'activité figure dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2. Les données sous-tendant le premier rapport d'activité préliminaire sont présentées sous forme de tableau dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2/Add.1.

* SAICMOEWG.1/1/Rev.1.

I. Contexte

4. L'une des fonctions de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est de réviser périodiquement l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, conformément au paragraphe 24 de la Stratégie politique globale. À cet égard, deux de ses tâches consistent à « recevoir les rapports communiqués par toutes les parties prenantes concernées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique et diffuser, selon qu'il y a lieu, les informations », et à « évaluer la mise en œuvre de l'Approche stratégique afin d'apprécier les progrès réalisés par rapport à l'objectif de 2020 et de prendre des décisions stratégiques, d'assurer la programmation, de fixer les priorités et d'actualiser l'approche au besoin ».

5. Pour faciliter l'établissement de rapports par les parties prenantes et ainsi contribuer à l'exercice de sa fonction de révision, la Conférence a adopté à sa deuxième session des modalités concernant l'établissement des rapports communiqués par les parties prenantes et le traitement par le secrétariat et la Conférence des informations communiquées.¹ Ces modalités comprennent :

- a) Un ensemble de 20 indicateurs (reproduits dans l'annexe à la présente note) pour mesurer les progrès effectués dans la réalisation des objectifs de l'Approche stratégique dans les cinq domaines énoncés dans la Stratégie politique globale (réduction des risques, connaissances et information, gouvernance, renforcement des capacités et coopération technique, et trafic international illicite);
- b) Des directives au secrétariat sur la manière de collecter les données nécessaires, y compris sur la portée des données à collecter pour chaque indicateur et une demande au secrétariat de mettre au point un outil électronique simple de collecte de données;
- c) Une demande au secrétariat d'établir un rapport de référence pour la période 2006-2008 et un premier rapport d'activité pour la période 2009-2011 pour examen par le Groupe de travail à composition non limitée;
- d) Une évaluation officielle des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique par la Conférence à sa troisième session, et périodiquement par la suite.

II. Travaux entrepris par le secrétariat depuis la deuxième session de la Conférence

6. Conformément à la demande de la Conférence à sa deuxième session, le secrétariat a établi un rapport de référence et une version préliminaire d'un premier rapport d'activité. Le rapport de référence est présenté dans le document SAICM/OEWG.1/INF/1; le premier rapport d'activité préliminaire figure dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2. Les données sur lesquelles s'appuie le premier rapport d'activité préliminaire sont présentées sous forme de tableau dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2/Add.1.

7. Une vue d'ensemble des conclusions du rapport de référence et du premier rapport d'activité préliminaire est présentée ci-après afin de faciliter l'examen des prochaines étapes nécessaires en vue de préparer la première évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique que la Conférence entreprendra à sa troisième session.

A. Rapport de référence (2006-2008)

8. Le secrétariat a établi un rapport de référence pour la période 2006-2008 en utilisant des sources d'information et de données aisément accessibles, y compris des informations et des rapports fournis par les parties prenantes au cours de la communication périodique de rapports préalablement à des réunions régionales et en vue de préparer la deuxième session de la Conférence; des informations détenues par le secrétariat, telles que les listes des correspondants de l'Approche stratégique et les listes des participants aux réunions de l'Approche stratégique; des informations concernant le Programme de démarrage rapide; des documents établis pour la deuxième session de la Conférence, notamment ceux relatifs à la ratification et la mise en œuvre d'instruments et de programmes internationaux existants; et des informations provenant de sites Internet, tels que ceux gérés pour l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

¹ Les modalités adoptées par la Conférence concernant l'établissement de rapports par les parties prenantes figurent à l'annexe III du rapport de la deuxième session de la Conférence (SAICM/ICCM.2/15).

9. L'approche adoptée par le secrétariat en vue de l'établissement du rapport de référence a consisté à extraire toute information provenant de ces sources qui correspondait aux indicateurs convenus. Le questionnaire mis au point en vue de recueillir des informations pour le premier rapport périodique a été utilisé pour guider ce travail et assurer la cohérence. Les informations visant à déterminer si une activité particulière avait été achevée ou était en cours de réalisation ont été présentées dans un tableau en vue d'un résumé et d'une analyse numérique à l'aide d'un tableur.

10. La quantité d'informations disponibles qui a été prise en compte pour l'établissement du rapport de référence est considérable. Au cours de la période 2006-2009, 166 rapports et questionnaires au total ont été communiqués par 103 gouvernements, ainsi que 42 rapports et questionnaires présentés par 15 organisations intergouvernementales, et 62 rapports et questionnaires communiqués par 44 organisations non gouvernementales.

11. La principale difficulté de cet exercice a consisté à traduire les informations fournies dans les rapports qualitatifs communiqués au secrétariat sous forme de données pouvant être utilisées pour enrichir les 20 indicateurs adoptés. Les informations étaient variées et qualitativement étoffées. Les réduire aux réponses « oui » ou « non » s'est avéré une tâche subjective. Les informations mettaient généralement l'accent sur de nouvelles activités, tout en insistant moins sur la situation des travaux préexistants.

12. En raison de la quantité importante d'informations potentiellement disponibles, le secrétariat a accordé la priorité aux informations provenant de sources gouvernementales. Des estimations initiales ont été réalisées pour sept des indicateurs adoptés par la Conférence : la fourniture d'informations conformément aux normes internationales (indicateur 6); les sites Internet fournissant des informations aux parties prenantes (indicateur 9); les engagements à mettre en œuvre l'Approche stratégique (indicateur 10); la coordination multipartite (indicateur 11); la mise en œuvre des principales priorités internationales concernant les produits chimiques (indicateur 12); détermination des besoins en matière de renforcement des capacités (indicateur 14); et les projets financés à l'aide du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide (indicateur 17).

13. À la lumière des conclusions ci-dessus concernant les informations gouvernementales et afin de gagner du temps, l'examen des informations provenant d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales a été axé uniquement sur celles qui étaient nécessaires pour les indicateurs susmentionnés. En conséquence, des estimations initiales ont été effectuées pour trois des sept indicateurs : les engagements à mettre en œuvre l'Approche stratégique (indicateur 10); la coordination multipartite (indicateur 11); et les projets financés à l'aide du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide (indicateur 17).

14. De qualité variable, les données et informations relatives aux 13 autres indicateurs ne convenaient pas pour quantifier une estimation initiale fiable. Le secrétariat n'a trouvé aucune information appropriée pour établir une estimation initiale concernant les quatre indicateurs suivants : l'utilisation des outils convenus de gestion des produits chimiques (indicateur 1); les principales catégories de produits chimiques soumises à la gestion des risques (indicateur 2); la communication des risques aux groupes vulnérables (indicateur 7); et les projets de renforcement des capacités financés par d'autres sources (indicateur 18).

15. Le rapport de référence obtenu, qui est reproduit dans le document SAICM/OEWG.1/INF/1, est caractérisé essentiellement par des estimations des activités de mise en œuvre initiales, y compris de nombreuses activités officielles menées conformément à l'établissement de l'Approche stratégique, comme la désignation de correspondants de l'Approche stratégique. Au cours de la période de référence, 166 gouvernements, y compris 85 % des États membres de l'Organisation des Nations Unies, ont communiqué la désignation de correspondants nationaux au secrétariat. En outre, 13 organisations intergouvernementales et 57 organisations non gouvernementales ont désigné des correspondants officiels durant cette période. Ces chiffres représentent 41 % et 36 %, respectivement, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales ayant participé à des réunions régionales et à la deuxième session de la Conférence.

16. Reconnaisant la difficulté d'assimiler et de résumer les informations disponibles sur les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, dont les missions et activités sont à la fois nombreuses et très variées, le rapport de référence attire l'attention sur des rapports élaborés par certaines parties prenantes concernant leurs efforts pour mettre en œuvre l'Approche stratégique. Parmi ces rapports figurent : le « Baseline Estimate Report for the UN Strategic Approach to International Chemicals Management »² établi par le Conseil international des associations de produits chimiques, le « Citizen's Report : Global Outreach Campaign on the Strategic Approach to

2 www.icca-chem.org/ICCADocs/2010-06_ICCA_BaselineEstimateReport.pdf?epslanguage=en.

International Chemicals Management » élaboré par le Réseau international pour l'élimination des POP,³ et les rapports périodiques mis au point par les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques.

17. Le rapport du Conseil international des associations de produits chimiques examine les données tirées de sa Charte mondiale de gestion responsable et de sa Stratégie mondiale relative aux produits chimiques dans le contexte des 20 indicateurs pour l'établissement des rapports adoptés par la Conférence. Le Citizen's Report ne traite pas spécifiquement des 20 indicateurs; toutefois, il décrit l'engagement d'organisations non gouvernementales dans diverses régions sur la base d'un réseau étendu d'organisations non gouvernementales affiliées au Réseau international pour l'élimination des POP. Les données présentées dans ces rapports ne sont pas compatibles avec l'outil de données en ligne du secrétariat; elles ne peuvent donc pas être quantifiées en fonction des indicateurs adoptés. Néanmoins, ces rapports fournissent des informations et des idées supplémentaires précieuses sur la diversité des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et leurs contributions à la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

B. Outil électronique de collecte de données

18. Le secrétariat a mis au point un outil de collecte de données en ligne sous la forme d'un questionnaire électronique protégé par un mot de passe pour faciliter la collecte d'informations en vue du premier rapport d'activité sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Pour ce faire, il a pris en compte les directives fournies par la Conférence à sa deuxième session sur les types de données à recueillir pour chaque indicateur. Le questionnaire comprend six parties : une pour chacun des cinq domaines relatifs aux objectifs de l'Approche stratégique ainsi qu'une introduction pour recueillir des informations de base sur l'organisation qui remplit le questionnaire.

19. Des observations ont été demandées sur le questionnaire proposé pour le 31 janvier 2011 au plus tard, par le biais du site Internet de l'Approche stratégique. Le questionnaire a été révisé par la suite et intégré dans un outil d'enquête fondé sur Internet.⁴ Afin de tester la facilité d'utilisation de l'outil, des volontaires ont été invités à le soumettre à des essais. Les observations reçues ont confirmé l'utilité de l'outil pour la collecte de données. Un certain nombre de problèmes techniques ont été examinés et l'outil a été amélioré à la lumière des observations reçues. Une copie du questionnaire électronique utilisé comme base de l'outil de collecte de données figure dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2.

C. Collecte et analyse de données en vue de la préparation du rapport préliminaire sur les progrès réalisés (2009–2010)

20. La collecte des données qui seront utilisées dans le cadre de l'établissement du rapport préliminaire sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique a commencé sur le site Internet de l'Approche stratégique le 4 mars 2011. En outre, tous les correspondants officiels ont été contactés par courrier électronique et informés des procédures et dates limites pour la communication des informations. L'utilisation de l'outil en ligne a été contrôlée en recourant à un mot de passe; un système d'inscription visant à confirmer les pouvoirs des répondants a permis de limiter à une le nombre de réponses par organisation.

21. Des rappels périodiques ont été envoyés par courrier électronique à toutes les parties prenantes qui ne s'étaient pas inscrites et à toutes celles qui s'étaient inscrites, mais n'avaient pas encore communiqué de données. Les correspondants régionaux ont été tenus au courant des progrès relatifs à la communication de données par les pays de leurs régions. Des rapports sur les progrès réalisés ont été établis lors de toutes les réunions régionales de l'Approche stratégique tenues au cours de la période considérée, et des questions précises et des besoins en matière d'assistance ont été examinés à ces réunions. L'outil en ligne était uniquement disponible en anglais; néanmoins, des exemplaires des questionnaires en ligne ont également été mis à disposition en français et en espagnol pour examen aux réunions régionales et sur le site Internet de l'Approche stratégique.

22. Initialement, le secrétariat avait fixé le 15 avril 2011 comme date limite de réception des questionnaires électroniques remplis. Cependant, au 18 avril 2011, seulement 36 des 130 parties prenantes qui s'étaient inscrites pour utiliser l'outil en ligne avaient communiqué des questionnaires remplis. En conséquence, le secrétariat a prolongé le délai jusqu'au 9 mai 2011.

3 www.ipen.org/campaign/documents/education/citzreport_09.pdf.

4 L'outil d'enquête fondé sur Internet « Datacol » a été choisi en raison de son utilisation dans un large éventail de paramètres liés à Internet. Le Département des technologies de l'information et des télécommunications de l'Organisation mondiale de la Santé a fourni un soutien technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'outil.

1. Nombre de réponses utilisant l'outil électronique de collecte de données

23. Le processus de collecte de données en ligne a été prolongé une fois de plus jusqu'au 9 juillet 2011 pour laisser plus de temps à la finalisation des formulaires partiellement remplis. Ainsi, au cours d'une période de 18 semaines, 110 parties prenantes ont transmis des formulaires. Parmi ces formulaires, 79 % (87 parties prenantes) étaient complets, toutes les six parties du questionnaire transmis ayant été remplies. Dans le cas des répondants gouvernementaux, 63 ont rempli les formulaires intégralement et 15 les ont remplis partiellement. Bien qu'ils se soient inscrits, 28 gouvernements n'ont pas transmis de formulaire. Au total, 88 gouvernements ne se sont pas inscrits; sur ce nombre, 34 (dont 22 n'ayant pas désigné de correspondant officiel) n'ont pu être contactés.

24. Le taux global de réponses provenant des gouvernements a été de 32 %. La figure 1 présente le taux de réponse des gouvernements pour chaque groupe régional. Deux groupes régionaux, l'Asie et le Pacifique, et l'Afrique, ont été sous-représentés : seuls 11 % et 26 % des pays de ces groupes, respectivement, ont communiqué des informations complètes. Les gouvernements de pays en développement représentent 55 % de tous les gouvernements répondants; toutefois, les catégories « autres pays à faible revenu » et « pays à revenus intermédiaires (tranche inférieur) » ont été relativement sous-représentées.

25. Parmi les organisations non gouvernementales, 20 % de celles ayant désigné un correspondant officiel ont rempli le questionnaire en ligne. Dans le cas des organisations intergouvernementales, le taux de réponse de celles ayant désigné un correspondant officiel a été de 42 %, y compris 86 % des organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Certaines organisations non gouvernementales ont semblé incertaines qu'on s'attende à ce qu'elles communiquent un rapport d'activité en utilisant l'outil en ligne, ce qui peut avoir contribué à leur taux de réponse relativement faible.

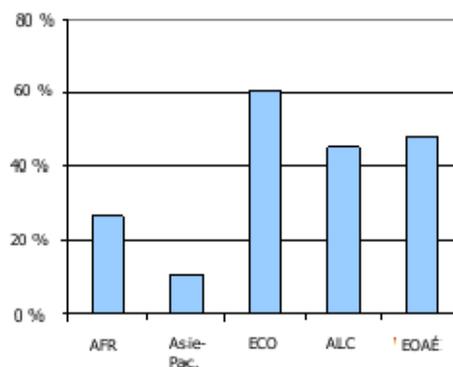
26. Le retour d'information sur l'utilisation de l'outil de collecte de données en ligne a été généralement positif, malgré quelques problèmes techniques initiaux rencontrés avec l'un des formulaires, et le besoin de quelques orientations supplémentaires à l'intention de personnes souhaitant remplir le formulaire pour le compte de correspondants officiels et sur la manière d'imprimer des copies des communications. Plusieurs répondants gouvernementaux ont indiqué qu'ils n'avaient pas eu suffisamment de temps pour consulter les parties prenantes. Du point de vue du secrétariat, l'outil, doté de cases à cocher et de questions obligatoires, a été bien conçu et a permis qu'une analyse quantitative préliminaire soit réalisée. Les zones optionnelles de saisie de texte libre de l'outil en vue d'observations supplémentaires et d'autres explications ont été grandement utilisées. À la lumière des réponses reçues, il semble que quelques questions pourraient être améliorées; elles sont identifiées dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2. Ces questions pourraient être omises ou révisées, selon l'approche relative à l'achèvement du premier rapport d'activité.

2. Approche relative à l'analyse des données

27. Le secrétariat a examiné un certain nombre d'approches en vue de l'analyse des données recueillies à l'aide de l'outil en ligne. Dans tous les cas, les réponses ont été alignées directement sur les indicateurs de manière à ce que les données recueillies puissent être interreliées aisément. Les données ont été stockées dans une base de données, permettant ainsi leur regroupement de diverses manières. Dans le contexte de l'analyse préliminaire, les données ont été initialement regroupées pour toutes les parties prenantes, au titre de chaque indicateur; elles ont par la suite été ventilées afin d'être présentées par type de partie prenante (gouvernement – y compris une autre division par groupe régional et niveau de développement –, organisation intergouvernementale et organisation non gouvernementale).

28. Pour la plupart des indicateurs, les répondants ont pu identifier des activités entreprises en cochant des cases. Le nombre total de fois que chaque case a été cochée est ainsi égal au nombre total de répondants ayant mené l'activité associée à cette case, et le nombre total de répondants ayant entrepris les activités associées à chaque indicateur peut donc être additionné et exprimé sous forme de fourchette allant du plus élevé au plus bas. Puisqu'un répondant peut cocher plus d'une case, il est possible de calculer le nombre moyen d'activités pertinentes entreprises et le nombre de répondants

Figure 1 : Nombre de gouvernements ayant communiqué des réponses complètes en pourcentage du groupe régional pertinent



menant plus d'activités qu'un nombre d'activités déterminé pour établir une estimation de l'ampleur des activités entreprises.

III. Vue d'ensemble des principales conclusions des deux rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique

29. Le présent résumé fournit une vue d'ensemble de l'analyse quantitative préliminaire des données recueillies auprès des répondants participant à la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Il repose principalement sur les résultats de la collecte de données en ligne pour 2009 et 2010, car il s'agit de la série d'informations quantitatives la plus complète concernant tous les indicateurs adoptés. Les répondants proviennent de gouvernements, et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Néanmoins, toutes les données utilisées dans le présent résumé ont été réunies et, au besoin, mises en commun afin d'indiquer une simple fourchette de réponses pour chaque indicateur. De plus amples renseignements sur les résultats figurent dans les documents SAICM/OEWG.1/INF/1, SAICM/OEWG.1/INF/2 et SAICM/OEWG.1/INF/2/Add.1. Les 20 indicateurs adoptés par la Conférence à sa deuxième session sont reproduits dans l'annexe à la présente note à titre de référence.

30. La vue d'ensemble et les rapports préliminaires plus détaillés mettent l'accent sur des données quantitatives. Cependant, l'importance de résumer les informations qualitatives fournies, y compris celles obtenues par le biais de l'outil de collecte de données en ligne et de tous rapports supplémentaires provenant des parties prenantes, est fermement reconnue comme une partie essentielle de toute évaluation des progrès réalisés. Les informations qualitatives seront intégrées au rapport qui sera établi en vue de la troisième session de la Conférence.

31. La figure 1 montre les résultats quantitatifs obtenus. Pour chaque indicateur, le nombre de pays et d'organisations ayant mené des activités pertinentes est estimé sous forme de fourchette de pourcentages. Les estimations représentent ainsi l'éventail de réponses positives aux questions relatives à un certain nombre d'activités pertinentes qui contribuent à la réalisation de chacun des indicateurs adoptés. Par exemple, dans le cas de l'indicateur 2 relatif au nombre de pays (et d'organisations) disposant de mécanismes visant les principales catégories de produits chimiques, une fourchette de 25 % à 79 % est indiquée, selon la catégorie de produits chimiques examinée.

32. Les informations plus détaillées figurant dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2 fournissent une source documentaire importante quant au niveau et aux types d'activités de gestion des produits chimiques entreprises, ventilées par type de partie prenante, groupe régional et étape de développement économique. Cette approche détaillée est particulièrement utile, étant donné que l'Approche stratégique est un cadre multisectoriel et multipartite de nature volontaire dans lequel toutes les activités différentes, mais connexes contribueront à la réalisation de l'objectif consistant à faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et l'environnement soient réduits au minimum. Ces informations détaillées sont considérées par le secrétariat comme un atout des travaux à ce jour, s'agissant de la première fois où la plupart de ces informations ont été rendues disponibles sous une forme comparative. Ces informations faciliteront également les discussions relatives à la mise en œuvre de l'Approche stratégique que les groupes régionaux mèneront avant l'évaluation prévue par la Conférence à sa troisième session.

33. Des données globales sont disponibles afin de comparer le rapport de référence et le premier rapport d'activité préliminaire pour seulement 7 des 20 indicateurs; en outre, ces données sont uniquement comparables pour une ou deux activités. Considérablement simplifiée, cette comparaison limitée révèle soit des niveaux similaires de mise en œuvre entre les périodes 2006-2008 et 2009-2010, soit de faibles augmentations. Une exception concerne l'achèvement des plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique, qui a montré une hausse de 100 %. La communication d'informations supplémentaires, nécessaires pour achever le rapport préliminaire, en particulier, par certains groupes régionaux et en développement, faciliterait l'affinement de l'analyse. Une ventilation des résultats par type de partie prenante pourrait également renforcer l'analyse globale, en particulier, pour les gouvernements. Toutefois, des indicateurs et une collecte de données supplémentaires pourraient être nécessaires pour y parvenir dans le cas des parties prenantes non gouvernementales et intergouvernementales.

34. En plus des simples estimations numériques présentées dans la figure 2, un certain nombre d'observations ont été formulées dans les paragraphes ci-après sur les indicateurs relatifs aux domaines de l'Approche stratégique concernant la réduction des risques, les connaissances et l'information, la gouvernance, le renforcement des capacités et la coopération technique, et le trafic international illicite.

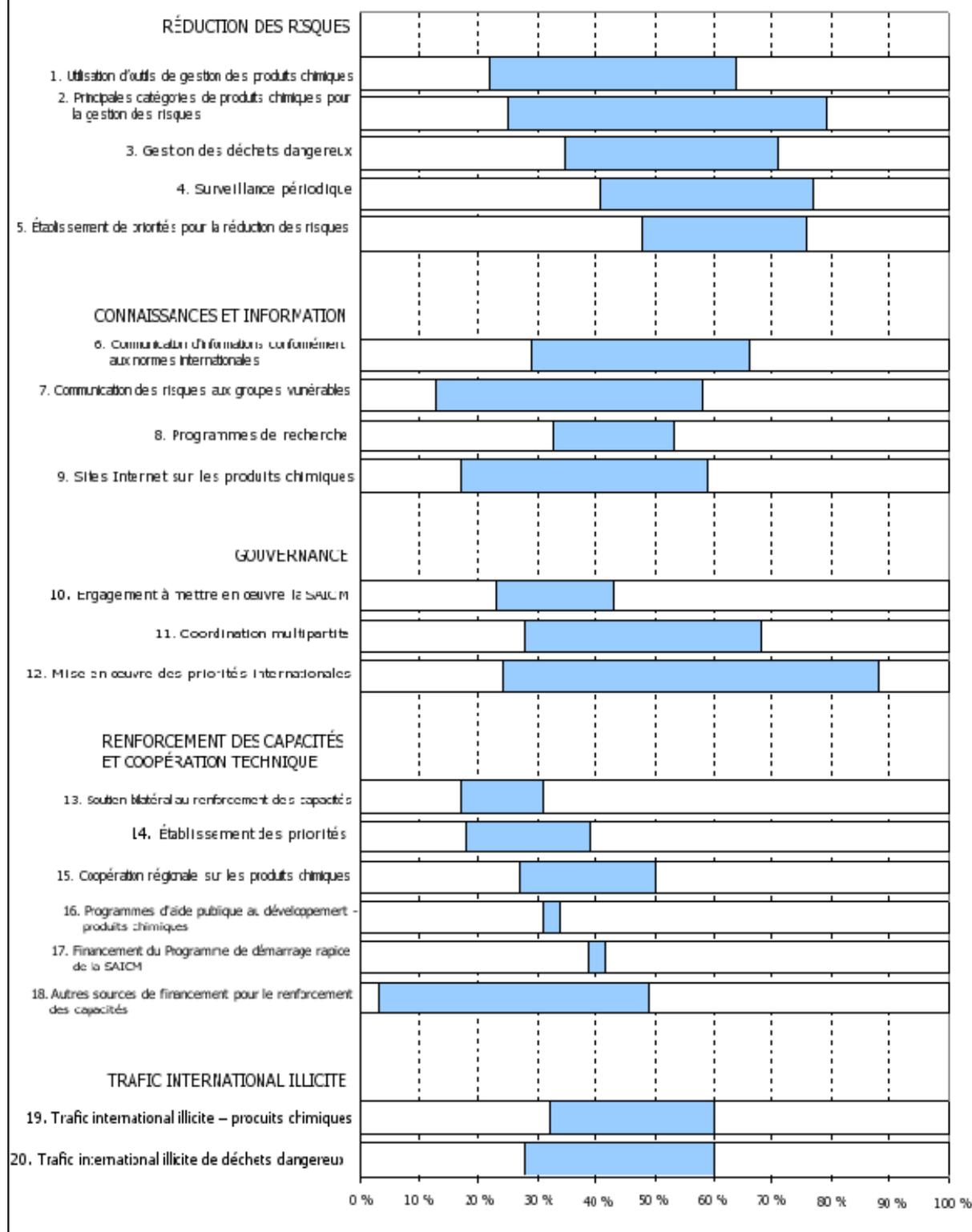
A. Réduction des risques

35. Cinq indicateurs se rapportent au domaine de la réduction des risques : l'utilisation des outils de gestion des produits chimiques; les mécanismes visant à étudier les principales catégories de produits chimiques; la gestion des déchets dangereux; le suivi des incidences relatives aux produits chimiques; et l'établissement de priorités pour la réduction des risques. Les réponses positives les plus élevées pour les indicateurs de ce domaine ont varié entre 64 % et 79 % pour tous les indicateurs de ce domaine; partant, ce domaine a obtenu le nombre le plus élevé de réponses positives globalement. Les réponses ont révélé une forte variation sur le plan des activités entreprises, en particulier en ce qui concerne le nombre de répondants soumettant les principales catégories de produits chimiques à la gestion des risques : 79 % le font pour les pesticides, contre 23 % seulement dans le cas des produits chimiques dont les utilisations sont largement répandues. Le nombre le moins élevé de réponses positives dans ce domaine a porté sur les activités relatives à l'utilisation d'outils de gestion des produits chimiques et, en particulier, la parution de nouveaux outils ou de documents d'orientation sur la gestion des risques, pour lesquelles la réponse positive la plus faible a été de 22 %. Les données recueillies sur l'utilisation d'outils de gestion des produits chimiques comprennent également des estimations sur l'utilisation d'outils et de documents d'orientation sélectionnés d'organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, qui ont obtenu un taux global de réponses positives beaucoup plus élevé, allant jusqu'à 64 %. Aucune donnée de référence n'était disponible pour les indicateurs de ce domaine à des fins comparatives.

B. Connaissances et information

36. Quatre indicateurs sont pertinents pour le domaine de la Stratégie politique globale relatif aux connaissances et à l'information : la communication d'informations conformément aux normes internationales; la communication aux groupes vulnérables; les programmes de recherche; et la disponibilité de sites Internet fournissant des informations sur la sécurité chimique. Les réponses positives les plus élevées pour les indicateurs de ce domaine ont varié entre 53 % et 66 % parmi toutes les parties prenantes, soit un taux global de réponses quelque peu inférieur à celui obtenu en matière de réduction des risques.

Figure 2 : Vue d'ensemble de l'éventail de toutes les réponses données par les parties prenantes pour 20 indicateurs dans le rapport préliminaire sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SAICM (2009-2010)



37. Les niveaux les plus élevés d'activités communiquées se rapportent à la communication d'informations par l'entremise de sites Internet sur l'étiquetage et la sécurité chimique. La communication au public en général est également fréquente; toutefois, un niveau d'activité relativement moindre a été signalé pour d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes âgées et les autochtones. De la même manière, bien que des sites Internet d'informations sur la sécurité chimique aient été mentionnés à maintes reprises, une des activités les moins communiquées concernait les informations relatives aux produits chimiques de remplacement disponibles par l'entremise de sites Internet. La disponibilité d'informations sur la conformité au Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques a été mentionnée par 29 % à 41 % des répondants, selon le type de produit chimique, un chiffre comparable au 33 % de répondants estimé dans le rapport de référence.

C. Gouvernance

38. Trois indicateurs ont trait au domaine de la gouvernance de la Stratégie politique globale : l'engagement à mettre en œuvre l'Approche stratégique; les mécanismes de coordination multipartite; et la mise en œuvre des principales priorités internationales concernant les produits chimiques. Les réponses positives ont varié de 43 % à 88 %. La réponse positive la plus élevée a été obtenue pour la mise en œuvre des instruments pertinents du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 88 % des répondants ayant indiqué avoir des mécanismes de mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le rapport préliminaire va au-delà des huit instruments couverts dans le rapport de référence; il fournit des informations sur 21 instruments et conventions relatifs aux produits chimiques pertinents, ce qui donne lieu à une fourchette plus étendue de taux de mise en œuvre.

39. Le nombre de réponses positives concernant l'engagement à mettre en œuvre l'Approche stratégique a varié entre 23 % et 43 %, reflétant les types d'activités comprises dans le questionnaire. Les listes tenues par le secrétariat montraient déjà que la désignation d'un correspondant de l'Approche stratégique avait été réalisée par 85 % des gouvernements pendant la période couverte par le rapport de référence, et par 89 % à la fin de 2010. Dans le cas des organisations intergouvernementales, le nombre de correspondants officiels est demeuré inchangé depuis la période de référence alors que, dans le cas des organisations non gouvernementales, le nombre de correspondants est passé de 57 à 76, ce qui représente un taux de 35 %.

40. Afin de compléter ce qui est connu au sujet des correspondants, des informations ont été recueillies concernant d'autres formes d'engagement en faveur de l'Approche stratégique. Ainsi, 43 % des répondants ont signalé l'inclusion dans leurs rapports annuels d'informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique, et 26 % ont mentionné la publication d'un plan de mise en œuvre de l'Approche stratégique, contre 13 % dans le rapport de référence. Seulement 48 % des gouvernements ont signalé l'utilisation de comités multipartites, ce qui représente une diminution par rapport au taux de 77 % établi dans le rapport de référence. Cette réduction imprévue s'explique peut-être par le fait que de nombreux comités multipartites mentionnés dans la période de référence précédaient l'établissement de l'Approche stratégique et n'avaient pas été créés spécifiquement en vue d'assurer la coordination des questions relatives à l'Approche stratégique. En outre, 70 % des répondants ont fourni des réponses positives à une question distincte relative à l'utilisation de comités multipartites pour coordonner les questions chimiques en général. Ainsi, tant le rapport de référence que le premier rapport d'activité montrent une abondance relative de comités multipartites concernés par la gestion des produits chimiques, mais non intéressés aux seules questions relatives à l'Approche stratégique.

D. Renforcement des capacités et coopération technique

41. Six indicateurs concernant le renforcement des capacités et la coopération technique : les ressources bilatérales pour appuyer le renforcement des capacités et la coopération technique; l'identification et la hiérarchisation des besoins en matière de renforcement des capacités; la coopération régionale; l'aide au développement; les projets financés par le Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide; et les autres sources de financement pour le renforcement des capacités et la coopération technique. Une assistance technique bilatérale a été signalée par 31 % des répondants et un soutien financier bilatéral par 17 % des répondants. En outre, 39 % des répondants ont fait état de l'achèvement et de l'actualisation de plans nationaux de mise en œuvre concernant la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Un pourcentage moindre de répondants a mentionné avoir achevé et actualisé d'autres types de plan d'identification et de hiérarchisation des besoins. Selon la nature et l'objet précis de la coopération, 27 % à 50 % des répondants ont signalé une coopération régionale sur la sécurité chimique. Des plans d'aide au développement incorporant la sécurité chimique ont été mentionnés par 32 % de répondants.

Une aide financière du Programme de démarrage rapide a été fournie à 59 pays. En ce qui concerne le soutien financier relatif au renforcement des capacités provenant de sources autres que le Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide, 4 % des répondants ont signalé avoir reçu un soutien semblable par le biais de conventions multilatérales et 44 % ont souligné l'importance de ce soutien par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies. Des comparaisons de référence ont été possibles uniquement pour le Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide et l'achèvement ou l'actualisation des plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique; dans les deux cas, des augmentations ont été signalées, y compris une hausse de 100 % du nombre de plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique.

E. Trafic international illicite

42. Les questions relatives au trafic international illicite mettaient l'accent sur l'obtention d'informations sur des activités visant à lutter contre le trafic illicite des produits chimiques et des déchets dangereux. Les réponses reçues ont été plutôt analogues en général. Environ 60 % des répondants ont rendu compte d'activités telles que des législations et la communication d'informations sur des exportations tandis que 30 % des répondants ont fait état d'activités de sensibilisation du public. Aucune donnée de référence n'était disponible sur les indicateurs de ce domaine de la Stratégie politique globale.

V. Achèvement des travaux sur l'établissement de rapports en vue de préparer la troisième session de la Conférence

43. Comme indiqué plus haut, la Conférence a décidé à sa deuxième session d'entreprendre une évaluation officielle des progrès réalisés à sa troisième session et a prié le secrétariat de faciliter cette évaluation en établissant un rapport d'activité pour la période 2009-2011. Le rapport figurant dans le document SAICM/OEWG.1/INF/2 est une version préliminaire de ce rapport d'activité, couvrant deux des trois années, 2009 et 2010. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être examiner les travaux entrepris à ce jour en vue de fournir des orientations au secrétariat sur l'achèvement du premier rapport d'activité et son mode de présentation à la Conférence à sa troisième session.

44. Le temps requis pour recueillir des données supplémentaires pour 2011 est un élément important. Selon le secrétariat, six mois au moins seront nécessaires pour recueillir et analyser les données. Plus de temps serait requis pour établir un rapport final dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Un certain nombre de répondants ont indiqué que plus de temps leur était nécessaire pour recueillir des données, soulignant qu'une période de 18 semaines était prévue pour la collecte des données relatives au présent rapport. Si la collecte de données reprenait en janvier 2012, un rapport ne pourrait pas être prêt avant juillet 2012. Disposer d'informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique avant cela faciliterait indubitablement la conduite de l'évaluation puisque les parties prenantes pourraient, en particulier dans les groupes régionaux, examiner les résultats sur une base collective en vue de l'évaluation officielle qu'entreprendra la Conférence.

45. La réalisation d'un autre cycle de collecte de données pour 2011 exigerait que tous les répondants ayant communiqué des informations en vue du présent rapport transmettent un formulaire électronique supplémentaire pour les données de 2011. L'outil en ligne est doté d'une fonctionnalité, qui n'est pas encore activée, permettant aux répondants d'éditer ou de modifier de toute autre manière toutes réponses précédemment communiquées. À la lumière de l'expérience dégagée de la collecte actuelle de données, ceci pourrait être utile pour les répondants n'ayant pas eu suffisamment de temps pour communiquer des réponses complètes concernant toutes les parties du formulaire ou pour les répondants souhaitant ajouter des renseignements contextuels à leurs réponses. L'utilisation de cette fonctionnalité dans le contexte de la communication de toutes les données pour 2011 n'est toutefois pas possible au stade actuel des choses, en particulier si des modifications sont apportées aux questions utilisées pour la collecte des données.

46. Plus de 100 gouvernements n'ont pas encore communiqué d'informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique et aucun effort ne devrait être ménagé pour recueillir des données auprès d'autres parties prenantes à l'Approche stratégique. Ces répondants en défaut bénéficieraient vraisemblablement d'une sensibilisation et d'un soutien plus poussés dans la communication de leurs données. Si les ressources sont limitées, le secrétariat devra peut-être hiérarchiser cette sensibilisation et ce soutien au lieu d'entamer un nouveau cycle d'établissement de rapports pour 2011 qui viserait toutes les parties prenantes, y compris les répondants ayant déjà communiqué des informations pour 2009 et 2010.

47. Enfin, un examen plus approfondi est nécessaire sur la manière dont la Conférence pourrait évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Les travaux préliminaires en cours sur l'établissement de rapports ont confirmé la faisabilité de la collecte d'informations et de données provenant d'un large éventail de parties prenantes. En outre, ils ont mis en évidence un certain nombre d'approches de l'analyse des tendances et de l'établissement de rapports concernant la gamme d'activités menées au titre de chaque indicateur. Ces résultats descriptifs peuvent fournir une bonne idée des activités entreprises au titre de chaque indicateur, ce qui est jugé conforme à la nature volontaire de l'Approche stratégique. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être examiner la manière dont ces informations pourraient être utilisées pour contribuer à l'évaluation que la Conférence entreprendra à sa troisième session, notamment pour ce qui est de l'évaluation des progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable de parvenir d'ici à 2020 à ce que les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et l'environnement soient réduits au minimum. Les approches que le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être examiner comprennent :

a) *Comparaison des résultats avec une référence nominale* : Les travaux entrepris à ce jour ont montré la faisabilité d'une comparaison semblable pour un nombre limité des 20 indicateurs. Dans d'autres cas, les résultats obtenus dans le premier rapport d'activité pourraient fournir une mesure de référence de remplacement pour des évaluations ultérieures;

b) *Comparaison fondée sur un suivi périodique des progrès réalisés* : Après la troisième session de la Conférence, une autre session seulement est prévue d'ici à 2020, à savoir en 2015. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être examiner le calendrier et la durée de la période d'établissement de rapports conduisant à la session de 2015. L'adoption d'un cycle de suivi biennal plutôt que triennal, commençant avec l'établissement de rapports pour 2009-2010, optimiserait le nombre d'évaluations que la Conférence pourrait entreprendre et permettrait que les résultats soient largement examinés pendant les périodes intersessions de la Conférence;

c) *Comparaison par rapport à une cible* : Aucun des indicateurs convenus jusqu'ici par la Conférence ne comprend de cible pour la réalisation de l'objectif de 2020. Certaines cibles possibles existent pour des indicateurs choisis dans le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique. Par exemple, l'activité numéro 165 du Plan prévoit la cible visant à ce que, d'ici à 2010, tous les pays aient en place des mécanismes multisectoriels pour l'établissement de profils nationaux et de plans d'action. L'établissement de rapports pour 2009-2010 montre que plus de 70 % des pays disposent déjà de ces mécanismes. L'élaboration de cibles pour d'autres indicateurs serait possible en utilisant les données de 2009-2010 à titre de guide, ainsi que d'autres éléments du Plan d'action mondial, le cas échéant.

VI. Mesures que pourrait prendre le Groupe de travail à composition non limitée

48. En prenant en compte les travaux entrepris par le secrétariat jusqu'à maintenant, le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être achever les préparatifs à la réalisation par la Conférence d'une évaluation officielle des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique à sa troisième session. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :

a) Encourager les parties prenantes qui n'ont pas encore communiqué de rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique pour 2009-2010 à le faire en utilisant l'outil en ligne du secrétariat afin que les progrès pour l'ensemble des régions et pays à différents stades de développement économique soient pris en compte dans les données recueillies pour l'évaluation des progrès réalisés;

b) Fournir des observations et des orientations au secrétariat, notamment pour ce qui est de toutes adaptations éventuelles de l'outil en ligne;

c) Prier le secrétariat d'achever un premier rapport d'activité reposant sur les données disponibles en 2009-2010 et d'élaborer un certain nombre de cibles possibles afin d'aider à l'évaluation des progrès réalisés pour parvenir à l'objectif de 2020, en prenant en compte les résultats découlant des travaux préliminaires en cours relatifs à l'établissement de rapports et les objectifs du Plan d'action mondial, le cas échéant;

d) Recommander à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques que des données sur les progrès réalisés soient recueillies périodiquement dans le cadre de cycles biennaux et que le prochain rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique couvre la période 2011-2012.

Annexe

Liste d'indicateurs pour l'établissement des rapports sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique

Les 20 indicateurs ci-après ont été adoptés par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa deuxième session, en mai 2009, en même temps que des directives sur le type de données qui seront recueillies auprès des parties prenantes. Ces indicateurs sont extraits de l'annexe III du rapport de cette session, sans les directives.

A. Réduction des risques

1. Nombre de pays (et d'organisations) qui mettent en œuvre des outils convenus de gestion des produits chimiques.
2. Nombre de pays (et d'organisations) disposant de mécanismes visant les principales catégories de produits chimiques.
3. Nombre de pays (et d'organisations) disposant d'arrangements en matière de gestion des déchets dangereux.
4. Nombre de pays (et d'organisations) qui prennent part à des activités générant des données de surveillance comparables sur des polluants environnementaux et des substances d'intérêt prioritaire à la santé humaine.
5. Nombre de pays (et d'organisations) disposant de mécanismes pour la définition des priorités en matière de réduction des risques.

B. Connaissances et information

6. Nombre de pays (et d'organisations) fournissant des informations conformes aux normes harmonisées au niveau international.
7. Nombre de pays (et d'organisations) ayant adopté des stratégies déterminées pour la communication d'informations sur les risques causés par les produits chimiques aux groupes vulnérables.
8. Nombre de pays (et d'organisations) disposant de programmes de recherche.
9. Nombre de pays (et d'organisations) disposant de sites Internet où les parties prenantes peuvent obtenir des informations.

C. Gouvernance

10. Nombre de pays (et d'organisations) engagés à mettre en œuvre l'Approche stratégique.
11. Nombre de pays (et d'organisations) ayant adopté des mécanismes de coordination multipartites.
12. Nombre de pays (et d'organisations) dotés de mécanismes pour mettre en œuvre les principales priorités internationales concernant les produits chimiques.

D. Renforcement des capacités et coopération technique

13. Nombre de pays (et d'organisations) fournissant des ressources (financières et en nature) pour aider au renforcement des capacités et à la coopération technique avec d'autres pays.
14. Nombre de pays (et d'organisations) ayant procédé à l'identification et à la détermination des priorités de leurs besoins nationaux en matière de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques.
15. Nombre de pays (et d'organisations) engagés dans la coopération régionale sur les questions relatives à la gestion rationnelle des produits chimiques.
16. Nombre de pays où la gestion des produits chimiques est incluse dans un programme d'aide publique au développement.
17. Nombre de pays (et d'organisations) ayant des projets financés à l'aide du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique.

18. Nombre de pays (et d'organisations) ayant des projets de gestion rationnelle des produits chimiques financés par d'autres sources de financement (autres que les fonds du Programme de démarrage rapide).

E. Trafic international illicite

19. Nombre de pays ayant adopté des lois sur la prévention du trafic illicite de substances chimiques toxiques, dangereuses et strictement réglementées.

20. Nombre de pays disposant de mécanismes visant à prévenir le trafic illicite de déchets dangereux.
